

Nantes, le 20 mai 2009

Dossier suivi par Christian Dollet, Directeur
☎ 02.51.81.64.58

A l'attention de tous les candidats à
l'entrée en formation

Objet : Dossier de demande d'inscription en formation

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

A la demande des responsables de l'Enseignement Catholique et, compte tenu du caractère transitoire des modalités de recrutement, nous ouvrons, des **préparations aux concours** intégrées à un **master** « Sciences humaines et sociales ; spécialité « formation et enseignement ».

Le parcours 1 (Master 1) concernera prioritairement les titulaires d'une licence (ou équivalence) et n'ayant pas, à ce jour, suivi une préparation concours à l'institut.

Le parcours 2 (Master 2) concernera obligatoirement les titulaires d'une maîtrise ou d'un M1 minimum.

Les parcours de formation se dérouleront à l'institut mais les étudiants seront aussi inscrits à l'Université Catholique de l'Ouest, responsable académique de la formation.

Les frais de scolarités ont été arrêtés à **1500€** pour chacune des années du parcours, inclus les frais d'inscription universitaires.

Cette formation poursuivra quatre objectifs :

- pour les deux parcours, préparer le concours de professeur des écoles, session 2010
- se former en tant que futur professeur des écoles
- entrer dans un cursus de formation qui devrait permettre à terme, d'obtenir un master
- appréhender le projet spécifique de l'Enseignement Catholique

Vous nous aviez fait parvenir une fiche d'intention d'entrée en formation. Nous vous demandons maintenant de confirmer cette demande d'inscription en téléchargeant le dossier sur le site de l'institut : www.institut-ozanam.org . Le dossier est à retourner exclusivement par courrier accompagné :

- des différents documents demandés
- de 60€ (un chèque de 10€ et un chèque de 50€) correspondant aux frais administratifs. Les 50€ ne seront pas débités pour les candidats non retenus à l'issue du traitement des dossiers.

L'étude du dossier permettra d'établir la liste des candidats retenus au regard du potentiel d'étudiants à même d'être accueillis dans chacun des deux parcours. Les éléments suivants seront pris en considération :

- des critères académiques : diplôme obtenu, relevé de notes,
 - votre parcours universitaire et expériences professionnelles (en particulier pour le parcours 2),
 - votre projet professionnel que vous décrierez précisément dans la lettre de motivation attendue.
- Vous pouvez y joindre toute attestation susceptible d'éclairer votre candidature.

Des entretiens pourront avoir lieu à l'institut dans la semaine du 22 au 26 juin afin de finaliser, si besoin, la liste des candidats admis en formation.

Le 26 juin, la liste des étudiants admis en Master 1 sera consultable sur le site de l'institut et à partir du 10 juillet pour le Master 2 (délai nécessaire pour la prise en compte de certains étudiants concernés par le jury du concours de cette année).

Note importante :

Les demandes de bourses sont prolongées jusqu'au 31 mai. Il est vivement conseillé d'ouvrir sur le site du CROUS un DES (dossier social étudiant) en sélectionnant master DECARP afin d'anticiper toute demande ultérieure.

Le dossier est à envoyer exclusivement par courrier, à :
Institut Supérieur Ozanam
« Master, préparation concours 1^{er} degré »
15, rue Leglas Maurice
BP 44104
44041 Nantes cédex

Pour le 5 juin, dernier délai, pour le master 1 cachet de la poste faisant foi
Pour le 7 juillet, dernier délai, pour le master 2 cachet de la poste faisant foi

Tout dossier incomplet ou reçu hors délai ne sera pas étudié.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez aux différentes informations, je vous assure de mes meilleurs sentiments.

Christian Dollet
Directeur

Informations sur la formation initiale au 20 mai 2009

Si tout n'est pas stabilisé encore à ce jour, le contexte de formation 2009/2010 se précise. Vous trouverez, ci-dessous, les éléments **essentiels** de l'architecture des dispositifs qui seront mis en place.

- 1- l'Enseignement Catholique a décidé d'enclencher le processus de mastérisation (master en sciences humaines et sociales, parcours « formation et enseignement »), ne serait ce que pour garantir aux étudiants inscrits l'an prochain l'obtention des 60 crédits ECTS pour chaque année de formation (120 ETCS pour valider un master 2). Ce processus de mastérisation et les parcours de formation seront soumis à jury rectoral. L'année 2009/2010 est donc à considérer comme une année de transition.
- 2- **Deux parcours de formation préparant au concours sont ouverts :**
Parcours 1(master1) : il est ouvert aux titulaires d'une licence (ou équivalence) et n'ayant pas déjà suivi une préparation de concours.
Parcours 2 (master 2) : il est ouvert aux titulaires d'une maîtrise ou d'un M1. Les candidats ayant déjà effectué une préparation au concours seront traités prioritairement pour ce parcours.
- 3- Les concours 2010 seront identiques à ceux de cette année et probablement aux mêmes dates. Les étudiants de première et de deuxième année se présenteront à ces concours. Les admis aux concours 2010 seront stagiaires en école en 2010/2011. Un complément de formation avec retour à l'institut est envisagé pendant cette année de stage
- 4- Les contenus de formation seront ajustés à cette contrainte d'un concours maintenu dans sa forme actuelle. Les contenus s'assimileront à ce qui est préparé actuellement en PE1 pour le parcours 1 (master 1). La validation des modules de formation obéira à des critères académiques (dossiers, devoirs sur table,...). Un stage équivalent à ce qui existe pour les PE1 sera maintenu.
- 5- Le parcours 2 (master 2) préparera au concours mais dans un volume horaire nettement inférieur pour les disciplines concernées et sous des modalités différentes que celles du parcours 1 puisqu'il s'adresserait prioritairement à des étudiants ayant déjà suivi une préparation concours. Le mémoire professionnel constituera une des principales exigences de ce parcours en vue de l'obtention éventuelle d'un master 2. Un stage massé de 3 semaines est envisagé pour ces étudiants.
- 6- Pour le premier degré, la formation se déroulera totalement à l'ISO. Les étudiants seront aussi inscrits à l'université catholique de l'Ouest, responsable académique des parcours.
- 7- Il est envisagé à la rentrée trois groupes de 27/30 étudiants en parcours 1 (master 1), un groupe de 20/25 étudiants en parcours 2 (master 2).
- 8- Une sélection sera nécessaire pour ajuster les populations d'étudiants aux capacités d'accueil. La sélection se fera sur dossier et entretiens pour les cas particuliers
- 9- Les conditions de financement de nos parcours par l'état sont à l'étude avec les ministères concernés. Des frais de scolarités seront appelés auprès des étudiants pour un montant maximum de 1500€par année (scolarité moyenne d'un élève inscrit en BTS)

Christian DOLLET